L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 19 SEPTEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 19 SEPTEMBRE

VENTES À L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Hoffman, Marks & Co., dans leurs salles d'encan—marchandises sèches, chemises, bonneterie etc.

SPECTACLES.

Dimanche, 19 septembre 1875.
ACADÉMIE—Sheridan et Mack, the Mimiques.

L'essai de République en France.

Le maréchal Mac-Mahon a été élu par l'Assemblée président de la république pour un terme de six années à partir de novembre 1874. Ses pouvoirs n'expirent donc qu'en novembre 1880. La république ayant été proclamée par la même Assemblée, le 25 février dernier, comme la forme présente du gouvernement de la France et les diverses lois constitutionnelles sur l'organisation des pouvoirs publics ayant été votées, il semble qu'il ne reste plus à cette Assemblée qu'à procéder au choix des 75 sénateurs dont elle s'est réservé la nomination, à voter la loi électorale et à se dissoudre, en invitant le pays à nommer une nouvelle Chambre qui, avec le Sénat à élire et le maréchal-président, constituera définitivement le gouvernement.

Avec deux Chambres fraîchement élues et représentant les sentiments et les vœux actuels de la nation, ce qu'on a appelé l'essai loyal de la république pourrait se faire et, s'il ne réussissait pas, on aurait le temps de se préparer, d'ici à 1880, à la révision de la Constitution suivant les règles prescrites par la clause sagement insérée dans le texte de la loi.

Mais, pour que les choses pussent se passer ainsi, il est falu que les partis eussent abdiqué leurs prétentions respectives et c'est ce qu'aucun d'eux n'a fait.

A l'exception de quelques républicains modérés de la gauche et du centre gauche, on peut dire qu'il n'y a pas un seul groupe de l'Assemblée qui ait franchement et sincèrement accepté l'idée du maintien au pouvoir du maréchal Mac-Mahon jusqu'à l'expiration de son terme; et encore, ceux-là ne se sont-ils ralliés à cette idée qu'avec le ferme espoir de voir les portefeuilles passer dans leurs mains.

Les légitimistes, étant en minorité dans le pays, ne peuvent attendre ni des élections prochaines ni d'aucune combinaison parlementaire, la réalisation de leurs rêves. Ils ne comptent plus que sur un miracle ou sur une nouvelle Commune qui amènerait, pensent-ils la France à chercher son sauveur dans Henri V.

Les républicains politiques, comme Gambetta, espèrent obtenir une majorité dans les prochaines élections qui leur assureraît, suivant les règles parlementaires, les ministères et qui, en leur livrant le gouvernement, leur permettrait de réviser la Constitution dans un sens plus républicain et de se perpétuer au pouvoir par le contrôle des élections, lui comptant sans les jurans grognons de leur parti qui vont leur créer de sérieuses difficultés, soit en divisant les voix républicaines soit en les détournant au profit de candidats radicaux.

S'il est parmi les radicaux extrêmes une mauvaise queue composée d'incorrigibles qui conspirent d'une façon permanente, elle n'est pas à craindre pour le gouvernement quant à présent. On peut donc dire que les élections seules décideront de l'influence que les républicains plus ou moins avancés exerceront sur la marche du gouvernement. S'ils ont la majorité dans la prochaine Chambre, le maréchal Mac-Mahon trouvera difficile de gouverner avec leur concours et impossible de gouverner sans eux avec leur opposition; à moins qu'il ne trouve dans le Sénat un appui suffisant pour constituer un cabinet qui tienne la balance entre les deux Chambres.

En dehors des légitimistes et des républicains de toute nuance, nous voyons s'agiter deux partis, influents qui sont également impatients de saisir le pouvoir. Nous n'avons que des renseignements incomplets sur les intrigues des orléanistes et des impérialistes, mais nous avons tout lieu de croire, par leurs manœuvres, que ni l'un ni l'autre de ces partis n'est disposé à attendre jusqu'en 1880 la succession du maréchal Mac-Mahon.

Une correspondance publiée il y a quelque temps dans le New York *Herald*, a attribué aux orléanistes le plan suivant.

Leurs efforts tendraient à obtenir une majorité dans le Sénat afin de pouvoir faire élire le duc d'Aumale, président de ce corps. Ils chercheraient, d'un autre côté, à faire adopter une loi portant qu'en cas de mort, ou de démission du Président de la république, le président du Sénat lui succéderait pour le reste du terme à courir. Ces deux premiers points obtenus, il ne s'agirait plus que de forcer le maréchal Mac-Mahon par des ennuis faciles à créer, à donner sa démission et le tour serait joué. Le chef de l'Etat serait un Orléans et la France serait orléanisée.

Ce plan ne doit pas être ignoré du maréchal et cette circonstance explique pour quoi Mr. Buffet qui représente le mieux ses vues personnelles, ne se soucie pas de servir les desseins des orléanistes en persécutant les impérialistes. Ce n'est qu'en tenant la balance égale entre les divers partis que le gouvernement peut espérer empêcher l'un ou l'autre de réussir dans ses intrigues.

Mais, sans vouloir persécuter les impérialistes, le gouvernement du maréchal ne veut pas non plus se mettre à leur service, et il n'a pas hésité à retirer à l'amiral La Roncière le Noury le commandement de l'escadre de la Méditerranée, à la suite d'une profession de foi qui dépassait les limites de l'indépendance permise à un officier.

Les chefs du parti impérialiste viennent d'être convoqués à Arenemberg en Suisse, à la résidence de l'impératrice, dans le but d'arrêter leur plan de campagne en vue d'une prochaine dissolution de la Chambre et des élections qui en seraient la conséquence.

On attache une grande importance à cette réunion et à l'activité extraordinaire déployée depuis peu dans le camp impérialiste. Nous ne croyons pas aux rumeurs qui ont eu cours sur des plans d'action attribués aux partisans du prince impérial; et nous pensons que la conférence n'a d'autre but que de s'entendre sur la politique à suivre et sur le choix des candidatures au Sénat et à la Chambre.

De tout ce qui précède, il résulte que les partis dits conservateurs, au lieu de se rallier franchement, comme l'intérêt du pays le leur commande, au gouvernement du maréchal, ne songent qu'à leur succès personnel.

Dans de telles conditions, il est probable que la dernière session de la Chambre donnera lieu à des complications nouvelles. Une dernière bataille parlementaire se livrera avant la grande lutte électorale dans laquelle le pays sera appelé à se prononcer.

Ces deux premiers points obtenus, il ne s'agirait plus que de forcer le maréchal Mac-Mahon par des ennuis faciles à créer, à donner sa démission et le tour serait joué. Le chef de l'Etat serait un l'Orléans et la France serait orléanisée.

Ce plan ne doit pas être ignoré du maréchal et cette circonstance explique pour quoi Mr. Buffet qui représente le mieux ses vues personnelles, ne se soucie pas de servir les desseins des orléanistes en persécutant les impérialistes. Ce n'est qu'en tenant la balance égale entre les divers partis que le gouvernement peut espérer empêcher l'un ou l'autre de réussir dans ses intrigues.

Mais, sans vouloir persécuter les impérialistes, le gouvernement du maréchal ne veut pas non plus se mettre à leur service, et il n'a pas hésité à retirer à l'amiral La Roncière le Noury le commandement de l'escadre de la Méditerranée, à la suite d'une profession de foi qui dépassait les limites de l'indépendance permise à un officier.

Les chefs du parti impérialiste viennent d'être convoqués à Arenemberg en Suisse, à la résidence de l'impératrice, dans le but d'arrêter leur plan de campagne en vue d'une prochaine dissolution de la Chambre et des élections qui en seraient la conséquence.

On attache une grande importance à cette réunion et à l'activité extraordinaire déployée depuis peu dans le camp impérialiste. Nous ne croyons pas aux rumeurs qui ont eu cours sur des plans d'action attribués aux partisans du prince impérial; et nous pensons que la conférence n'a d'autre but que de s'entendre sur la politique à suivre et sur le choix des candidatures au Sénat et à la Chambre.

De tout ce qui précède, il résulte que les partis dits conservateurs, au lieu de se rallier franchement, comme l'intérêt du pays le leur commande, au gouvernement du maréchal, ne songent qu'à leur succès personnel.

Dans de telles conditions, il est probable que la dernière session de la Chambre donnera lieu à des complications nouvelles. Une dernière bataille parlementaire se livrera avant la grande lutte électorale dans laquelle le pays sera appelé à se prononcer.

Le discours de Mr. Bruns.

Nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs la traduction du discours prononcé mardi dernier, à la salle St-Patrick, par le Dr J. Dickson Bruns. Nous n'en avons eu le texte qu'hier, et il ne remplirait pas moins de trois à quatre colonnes de l'*Abeille*. Nous ne saurions rendre d'ailleurs, le style imagé et brillant de l'orateur ni l'énergique expression du feu sacré qui l'a inspiré. C'est un magnifique morceau d'éloquence qu'il faut lire dans le texte original pour en apprécier toutes les beautés.

Nous sommes redevables à l'administration du chemin de fer N. O. St. Louis et Chicago pour l'envoi d'un journal de Philadelphie du 13 courant.

ADRESSE
Au Peuple de la Louisiane.

C'est aujourd'hui un fait de notoriété que des démarches ont été faites et qu'il s'opère un mouvement tendant à la convocation d'une convention démocratique et à la réorganisation du parti démocrate, et que ce sujet occupe considérablement l'attention du peuple dans tout l'Etat.

Pendant le malade juillet dernier, après la publication du compte-rendu du meeting à Monroe, j'ai reçu de fréquentes visites de la part de citoyens dont les désirs et les opinions jouissent à être pris en sérieuse considération; ils me demandaient de réunir le comité central d'Etat du parti démocrate et conservateur, dont je suis président, dans le but de convoquer une convention pour réorganiser le parti démocrate.

Je leur exprimai ma conviction arrêtée que le comité central ne représentait pas le parti démocrate exclusivement et qu'il n'avait ni pouvoir ni autorité pour appeler une convention démocrate. Mais sachant qu'il y avait divergence d'opinion sur ce sujet et que l'on comptait sur une décision de la part du comité, je le réunis dans l'espoir que la plus grande partie des paroisses de l'Etat, sinon toutes, y seraient représentées, et que la décision du comité réfléterait les vues et les vœux de la majorité du peuple de l'Etat opposé au radicalisme.

L'assistance n'était pas aussi nombreuse que je l'avais espéré, et plus de la moitié des paroisses n'étaient pas représentées.

J'exposai au comité aussi clairement que possible, les visites que j'avais reçues en vue de la réorganisation du parti démocrate. Un assez grand nombre des membres présents partagèrent mon opinion. Le compte-rendu de la séance a été publié et il suffit de rappeler le résultat constaté dans les résolutions suivantes adoptées par le comité:

1° Que le comité juge inopportun d'appeler une convention, rien n'étant survenu pour rendre cette mesure nécessaire.

2° Que le comité convoquera, au moment opportun, une convention démocrate d'Etat pour désigner les candidats et pour donner aux citoyens opposés au radicalisme l'occasion d'entrer dans les rangs de la Démocratie Nationale dans la campagne de 1876.

Afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur la portée et l'effet de ces résolutions, il faut observer que motion a été faite de reprendre en considération la première résolution, et qu'elle a été suivie d'une motion adoptée de déposer cette motion sur le bureau, et qu'il y a eu une motion pour effacer dans la seconde résolution les mots "pour désigner des candidats" laquelle motion a été rejetée. De sorte que le comité a résolu de n'appeler qu'une convention qui serait une convention démocrate pour désigner les candidats.

Je me considérai comme lié par cette décision du comité, et ce que:

1° Je n'avais ni pouvoir ni autorité, en aucune capacité officielle, d'appeler une convention;

2° Qu'il ne convenait pas que moi, président du comité, je fusse mon opinion en opposition avec celle du comité; et que j'appelasse le peuple à agir contrairement à la décision du comité.

Je me suis, en conséquence, abstenu de toute organisation publique d'opinion relativement à la tenue d'une convention, préférant que le peuple qui avait déjà pris l'affaire en main, délibérât d'une façon calme et en se laissant influencer que par ses vœux et ses opinions et qu'il détermînât pour lui-même l'opportunité d'une convention et le choix du temps et de l'endroit.

On a beaucoup discuté sur mes opinions supposées et des articles de journaux et des lettres nombreuses de diverses parties de l'Etat indiquent que, dans quelques localités, on me croit en faveur d'une convention, tandis que dans d'autres localités on me croit opposé à une convention.

(Le manque de temps et d'espace nous oblige à résumer la fin de l'adresse de l'Honorable R. H. Marr, dont le texte ne nous a été remis qu'hier.)

L'auteur de l'adresse, après quelques remarques personnelles sur l'importance qu'on veut bien attacher à son opinion, déclare qu'il croit que les circonstances font au peuple un devoir de s'assembler et de délibérer.

Le comité central a décidé de n'appeler de convention que pour la désignation des candidats et cette convention sera une convention démocrate. Cette convention aura donc qu'une mission restreinte et elle se réunira trop tard pour faire représenter la Louisiane dans la convention de la Démocratie Nationale qui se réunira en mai.

La lettre rappelle les questions sur lesquelles le peuple doit être appelé à se prononcer en vue de la campagne prochaine.

1° Fera-t-on pour la campagne de 1876 ce que le parti démocrate a fait en 1874, par son représentant, le comité central d'Etat, c'est-à-dire fera-t-on l'appel d'une convention démocrate dans des termes assez libéraux pour embrasser tous les éléments d'opposition au radicalisme?

2° Les démocrates désirent-ils que leurs représentants au Congrès insistent sur la restauration du gouvernement McEnery ou acquiescent-ils à l'administration actuelle?

3° Considèrent-ils que le peuple de la Louisiane est tenu de s'abstenir de tous nouveaux efforts pour engager le gouvernement fédéral à retirer son appui à l'usurpation Kellogg?

4° N'ont-ils rien à dire au sujet de la journée du 4 janvier 1875?

5° N'ont-ils aucune protestation à faire entendre contre les lois d'enregistrement et d'élection?

Ces questions sont d'importance trop vitale pour qu'on les ajourne jusqu'au moment où sera appelée la convention chargée de désigner les candidats. Il ne s'agit nullement de résistance par la force à l'usurpation Kellogg. Personne ne désire mettre en question les motifs ni attaquer l'intégrité de ceux qui ont soutenu le compromis Wheeler.

Personne n'ignore l'importance capitale des questions dont la solution dépend de la prochaine campagne. Le parti radical en Louisiane, déjà complétement organisé, prend toutes les mesures pour se renforcer.

Ceux qui lui sont opposés resteront ils les bras croisés?

L'objet principal d'une convention doit être de réorganiser le parti démocrate et de nommer un comité central d'Etat qui sera chargé d'inaugurer et de conduire la campagne de 1876, et déjoindre les délégués à la Convention nationale démocrate.

Une des objections présentées contre l'appel immédiat d'une convention est la différence des opinions sur certaines questions. Mais si on attend qu'il n'y ait plus de divergences d'opinion, on attendra toujours. L'objet d'une convention doit être précisément de faire connaître les différences et de les ajuster.

L'adresse se termine par un appel au peuple pour qu'il délibère avec calme et qu'il se détermine d'après le bien de l'Etat, et pour qu'il choisisse pour le représenter à une convention, s'il est décidé d'en tenir une, des hommes éprouvés qui représentent fidèlement ses vœux et ses sentiments, au jugement, à la sagesse, à la prudence et à l'honneur desquels le peuple puisse confier son existence, sa liberté et son honneur.

(L'adresse est signée:

R. H. MARR,

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1875).

Nous endossons cordialement et expressément l'adresse de l'honorable R. H. Marr, publiée ci-dessus; et appréciant la nécessité impérieuse d'une harmonie complète dans l'Etat, nous recommandons que le comité central d'Etat du parti démocrate-conservateur soit invité à se rassembler de nouveau et à se joindre au mouvement du peuple et à ajouter sa voix à la voix du peuple pour une convention qui sera tenue à la Nouvelle-Orléans le 22 novembre 1875.

H. D. Ogden, John McEnery, Edw. Booth, Albert Voorhies, T. C. Ellis, L. A. Wiltz, Chas. Roman, Sam. Chappin, J. E. Austin, I. W. Patton, A. W. Hyatt, J. A. Gilmore, J. Aldigé, Charles Byrnes, John J. Mellon, P. L. Bouny, Chas. Cavanac, Wash. Marks, M. B. Brady, John Tobin, J. F. Barthelemy, Francis A. Foygnet, G. Pascal, Geo. W. Dupré, E. Jno. Ellis, B. F. Jonas, J. Dickson Bruns, D. W. Brickell, P. Maloché, Alfred Roman, W. B. Koontz, James Lingan, Eugène Waggaman, A. A. Maginnis, Louis St. Martin, John G. Monroe, Wm. Woelper, Jno. Ellis, M. P. Ducros, S. A. Llambias, Léon Queyronze, W. J. Hammond, Page M. Baker, E. F. Mioton, W. H. Allen, E. P. Southmayd, E. L. Jewell.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—C'est ce soir qu'aura lieu l'ouverture de ce théâtre favori. La troupe est celle de Sheridan et de Mack, toute composée de brillants artistes. On peut s'en rapporter à l'habileté du directeur, Mr Bidwell, qui n'a jamais offert au public de la Nouvelle-Orléans que des spectacles attrayants et des acteurs d'élite. Ils joueront dans cette première soirée une grande comédie musicale intitulée les Mimiques, où sont représentés tous les caractères imaginables. Les scènes se succèdent les unes aux autres en intéressant toujours davantage, en sorte que les yeux et l'imagination sont continuellement occupés et surpris par des traits nouveaux. L'attention du spectateur est absorbée au lever du rideau et elle ne reste pas un instant oisive.

Ces Mimiques ne forment que deux actes, mais ils sont si riches de choses variées et imprévues qu'ils en valent une douzaine. Cette pièce ne forme pas tout le spectacle. On entendra aussi des duos, des trios, des chansons; on verra des danses et ce qu'on appelle en anglais des *spécialités*. Ces spécialités sont des plus remarquables.

Nous prévenons les dames qu'elles trouveront dans le vestibule de l'Académie les rafraîchissements les plus délicats et les pâtisseries les plus exquises. Nous croyons enfin que Mr Bidwell, avec sa supériorité habituelle, a arrangé toutes choses de manière à assurer à son théâtre non seulement une ouverture brillante mais encore une saison magnifique. A ce soir, la foule!

REPRÉSENTATION AUX VARIÉTÉS.—Nous avons reçu des invitations pour une représentation qui doit être donnée le 23 septembre, au Théâtre des Variétés par l'Association dramatique d'Orléans. La pièce qui sera jouée est "No Thoroughfare."

UNE TROUPE D'OPÉRETTE POUR CET HIVER. — MM. Grau et Chizzola, directeurs de la troupe d'opérette qui joue en ce moment *Madame l'Archiduc* à New York, nous font savoir qu'ils donneront une série de représentations au théâtre des Variétés à partir du 1er novembre. Ils ont engagé Zulma Bouffar qui s'est déjà acquis une célébrité dans ce genre.

WORKINGMEN'S BANK. — (Banque des Travailleurs.) — Cette Banque, située rue du Canal, 94, continue ses opérations avec succès. Elle délivre maintenant des traites sur une trentaine de villes de France, et ses relations s'agrandissent sans cesse. Nous avons annoncé souvent que la Banque des Travailleurs était en même temps une caisse d'épargnes recevant les dépôts et donnant un intérêt pour un temps déterminé. Elle rend ainsi au public des services variés et fort importants et nous apprenons avec plaisir que le public commence à les apprécier vivement, car, nous le répétons, ses opérations se multiplient à la satisfaction de tous ceux qui y sont intéressés et son avenir nous semble désormais assuré.

LE GUIDE DE L'ÉTRANGER.—Mr J. Curtis Waldo se propose de publier un guide de la Nouvelle-Orléans, et plus nous y pensons plus cette idée nous plaît. Beaucoup d'étrangers viennent visiter notre ville et quand ils s'en vont, ils disent: "Jolie ville, rues propres, bons hôtels, population polie et agréable, mais il n'y a pas beaucoup de choses à voir." Nos citoyens, pour la plupart ont la même opinion. Et cependant, si les étrangers cherchaient des informations et qu'ils eussent le temps, ils pourraient voir de belles promenades, de splendides lieux de chasse, de pêche et de bain, des localités devenues historiques et fort intéressantes, et d'autres points attrayants qui changeraient entièrement le verdict. Nous croyons que Mr Waldo est très capable de remplir la tâche qu'il s'est donnée. Il est connu par l'élégance de son style en prose et en vers; c'est un ancien résidant, parfaitement renseigné sur notre ville et c'est un travailleur infatigable. Nous attendons son livre avec impatience; nous le lirons avec plaisir et nous espérons qu'il recevra de notre communauté un accueil encourageant et l'appui solide qu'une pareille entreprise mérite.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA NILE-ORLÉANS, ST-LOUIS ET CHICAGO. — Nous appelons l'attention des voyageurs sur l'annonce de ce chemin de fer où quelques changements ont été faits dans les heures d'arrivée ici. L'Express arrivera à neuf heures du soir et la malle à 11 heures du matin.

MARCHANDISES D'AUTOMNE.—Le rafraîchissement subit de l'atmosphère donne un intérêt tout actualité à l'annonce de Danziger. Un déballage de nouveautés d'automne est, en effet, tout à propos en ce moment. Ajoutons que certainement suivi d'une visite à l'un ou à l'autre des magasins de cette maison populaire.

ACADÉMIE DE ST-ALOYSIUS.—Cette excellente institution, dirigée par les Frères du Sacré Cœur, sera ouverte aux étudiants le premier lundi d'octobre. L'enseignement qui leur est donné est général, mais surtout commercial sans préjudice aux principes d'une bonne éducation morale et chrétienne. On y donne également des leçons de Français, d'Allemand et de Musique sans augmentation de prix. L'Académie de St-Aloysius est située au coin des rues Chartres et Quartier.

ARABIAN BITTERS.—Ces amers ont une vaste réputation et cette réputation est fondée sur les effets merveilleux qu'ils ont produits et dont on a parlé en tant de lieux, car ils sont connus dans le monde entier. On sait que la vertu tonique et stimulante et les principes digestifs qu'ils contiennent en font une boisson agréable, agissant sur le système nerveux, et que comme apéritifs ils sont aussi favorables aux estomacs faibles qu'ils sont convenables pour les cas de dyspepsie. Le bitter des Arabes se vend rue Decatur No 93.

PHŒNIX HOUSE.—Tout le monde loi connaît le Phœnix House qui touche au théâtre de l'Académie de Musique. Ce fameux café-restaurant, entièrement réparé et nouvellement peint et décoré, s'ouvre aujourd'hui. C'est là qu'on trouve toujours des huîtres fraîches et salées, des liqueurs de qualité supérieure, du soda mead excellent et des pâtisseries délicates. Un jeu de quilles est attaché à l'établissement. C'est un des premiers cafés-restaurants de la ville.

CIGARES.—Tout le monde connaît la fabrique de cigares de Mr A. Gautier, établie depuis 1867 au No 238 Tchoupitoulas. Parmi les excellents produits qui s'y vendent, nous croyons devoir signaler la *Josefina* marque célèbre dont la réputation est universelle. Mr Gautier vend ses cigares à des prix extrêmement modérés.

IMPORTATIONS EUROPÉENNES. — Nous appelons l'attention du commerce de détail, des restaurateurs et des familles, sur la liste des articles d'importation européenne, liquides et comestibles, contenue dans l'annonce de la maison Paul Gelpi & Bro, 41 rue Decatur.

CHAMPAGNE, CIDRE, ETC. — MM. J. B. Solari & Sons viennent de recevoir 20 caisses de cidre mousseux anglais, du champagne de Louis Roederer, du fromage tête de maure et pâte grasse, des cornichons et des olives.

MEUBLES.—Au prix où sont les meubles aujourd'hui, il ne faut pas beaucoup d'argent pour renouveler l'ameublement d'un salon ou d'une chambre. Il faudra encore moins d'argent si vous vous adressez à Mr Jos. R. Hubbard, qui a un vaste dépôt de meubles élégants au coin des rues Remparts et Perdido. Les prix de Mr Hubbard sont réellement d'une modicité surprenante. Allez visiter ces meubles et je vous tout suivie vous les aurez.

—Avoir quatre-vingts ans, fonder une petite fortune, la léguer à une nièce qu'on aime et se voir séquestré par elle, n'est ce pas cruel pour le cœur d'une femme!

C'est pourtant ce qui vient d'arriver dans un des quartiers du Luxembourg. La femme X...., qui habitait depuis longtemps la maison No 12, se sentant malade, s'était retirée à l'hospice. La elle recevait tous les jours la visite de sa nièce, qui lui prodiguait tant de soins et de caresses, qu'elle résolut, dans un moment de souffrance, à lui arracher un testament qui l'instituait son héritière.

Une fois en possession de ce titre, elle chercha à faire comprendre à sa tante que le séjour de l'hospice la rendait plus malade encore et qu'il valait mieux pour sa santé rentrer dans son ancienne maison. Ce qui fut fait. Mais une fois réinstallée dans son domicile, commença pour la vieille femme une série de mauvais traitements et d'insultes qui n'auraient pas tardé à amener la mort sans l'intervention inattendue de la police.

Caroline X.... avait enfermé sa tante dans une chambre obscure, et, une fois par jour, elle lui donnait un morceau de pain qui l'empêchait de mourir. Ce régime de diète, auquel aurait succombé de plus forte que la vieille femme, dura deux mois. Les voisins, inquiets de sa disparition, faisaient mille conjectures, sans pouvoir se l'expliquer.

Ces jours derniers une lettre anonyme parvenait à la préfecture qui l'informait de la conduite odieuse de la demoiselle Caroline. Une instruction fut aussitôt ouverte et on ne tarda pas à connaître la vérité des faits; la vieille femme, enfermée dans une chambre depuis si longtemps et privée presque de nourriture, n'était plus qu'un squelette à faire pour. Elle raconta alors tout ce qu'elle avait souffert, l'histoire de l'hospice, du testament et la disparition de son petit pécule.

Une perquisition fut opérée aussitôt chez la demoiselle Caroline, qui amena la découverte de la somme de 8,000 francs, en obligations. La coupable nièce a été immédiatement arrêtée. De nouvelles perquisitions auront lieu chez les personnes qu'elle avait l'habitude de fréquenter, où l'on pense qu'elle doit avoir déposé d'autres valeurs.

—Un peu de statistique parlementaire: Les différentes puissances européennes fournissent le total respectable de six mille députés, répartis entre vingt Assemblées délibérantes.

La France en a présentement 750; l'Angleterre, 658; l'Italie, 503; la Suède, 453; la Prusse, 433; l'empire d'Allemagne, 397; l'Autriche, 353; la Hongrie, 351; l'Espagne 336; la Belgique, 120, etc.

Six mille députés! *Heureusement qu'ils ne parlent pas tous!*

Foyer Maçonnique No 4. — Il a plu au G.·. A.·. de l'Ut.·. de rappeler à lui notre bien aimé F.·. FRANÇOIS LOGOS. Les membres du Foyer Maçonnique No 4 sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue Dauphine No 363.

Par ordre du Vén.·.
Le Secrétaire. V. ANSEMANN.

AVIS

Société Culinaire Philanthropique de la Nouvelle-Orléans.—Décédé samedi 18 septembre, à minuit, Mr ANTOINE P. LOUCKS, âgé de 47 ans, natif de Cosjent, canton de Berne, Suisse.

Le convoi funèbre partira aujourd'hui dimanche à 4 heures du soir, de sa dernière demeure 341 rue Grands Hommes.

Les membres sont tenus d'y assister.

Par ordre du président,
Le secrétaire, ALEX. HAUSSE.
EMILE GADOL.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Mr Pellens à Mlle Mary Gotsman.
Mr Saint Cosme à Mlle Mathilde Wild.
Mr John Tosso à Mlle Marie Louise Lebec.
Mr John B. Harris à Mlle Mary E. Risley.

DÉCÈS.

Veuve B. V. McMahon, 40 ans.
Mr Samuel Q. W. Brewster, 2 ans.
Robert Williams, 41 ans, Irlande.
Elizabeth Dull, 20 ans.
Emil Rus et, 91 ans, Washington-City.
Antoine Saraz, épouse d'Emilien Landemirey.
Un enfant de John Otis et de Carmélite Boutté, 2 ans et 9 mois.
Wm. Ruh, 27 ans, Allemagne.
Dlle. Rosa Dacquenly, 74 ans, France.
Joseph Manuel Brisdael, 23 ans, N-Orléans.
Un enfant d'un m. d'Arthur Bonin.
Jacob Fleischmann, 27 an, France.
Mr Hugh A. Patterson, 21 ans, Alabama.
Mary Virginia Dempsey, 10 ans, N-Orléans.
Joseph A. Chambers, 48 ans, New-Brunswick.
Geo E. Schmidt, 14 ans, N-Orléans.
Un enfant de 16 mois, fille de R. R. Pleasants.
Un enfant de 23 mois, de Bernard Touzet.
Daine Angelina Engelson, épouse de Baptiste Lapoyade, 21 ans, Nle Orléans.
Gérard Paul Jaye, décédé en Algérie le 2 août 1875.
Mortimer F Smith, 33 ans, New York.
Margaret McCauley, femme de J. A. O'Brien.
Timothy Joyce, 62 ans, Irlande.
Robert Henry Sullivan, 21 ans, Nle Orléans.
Willoughby Haynes Gilfney, 35 ans, New York.
Chs Hilliard Hope, 40 ans, Maine.
Geo. N. Rohlc, 56 ans, isle Ruatan.
Un enfant de Margaret et de J. A. Currie.
Michael Coughlin, 48 ans, Irlande.
J. Edgar Lambert, 36 ans, Louisiane.
Alfred Phillips, 36 ans.
Louis Maillet, 57 ans, France.
John D. Maclin, 27 ans, Nle Orléans.
Jack a Dourning, 85 ans.

A. BROUMMEAU & SON,
AU NO 73 DE LA RUE DE CHARTRES,
offre, à des prix en gros et au détail,
TAPIS,
NATTES,
TOILES CIRÉES anglaises et américaines,
STORES,
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS
ÉTOFFES ET GARNITURES pour RIDEAUX et MEUBLES,
TOILES CIRÉES de table et "enamel," DE VANTS de CHEMINÉE, PAILLASSONS, etc
19 sept—6f

WORKINGMEN'S BANK.
(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)
94.....RUE DU CANAL.....94
VOR. MAIGNAN, Président. J. B. CAMORS, Vice-Président.
J. B. MONDIEGT Caissier.
Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargnes.
Intérêt sur les dépôts payé semi-annuellement.
Certificats de dépôt payables sur demande ou à date fixe avec intérêt fixé de gré à gré.
LETTRES de change et de crédit sur les villes ci-après:
Angers, Montpellier,
Angoulême, Nimes,
Bordeaux, Nice,
Bergerac, Niort,
Bayonne, Périgueux,
Biarritz, Orléans,
Chatellerault, Pau,
Lyon, Paris,
Lorient, St-Jean d'Angely,
Marseille, Toulouse,
Havre, Lisle,
Rouen, Tarbes,
Nantes, Nancy,
Tours, Blois,
Calais, Metz.
L'EXCURSION
—DU—
JUNIATA CLUB
aura lieu positivement aujourd'hui.
19 sept—1f.
UNION DES PROPRIÉTAIRES.
Propriétaires des membres de l'Union des Propriétaires du Cinquième Ward sont priés de se réunir à leur salle au coin des rues St-Pierre et St-Claude, LUNDI SOIR, 20 du courant à sept heures et demie.
GEO. MERZ, Président.
A. C. LANDRY, Secrétaire. 18 sept—2f.
La Fête des Sept Douleurs étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis, à 7 heures, Dimanche 19 du courant.
Avis
AUX BOUCHERS faisant partie de la Société de Bienfaisance, RÉUNION GÉNÉRALE extraordinaire le JEUDI 23 septembre à la salle au marché Foyrdras, à 7 h. du soir.
Tous les membres alsaciens, français, anglais et autres, ainsi que ceux qui peuvent se trouver en retard avec le trésorier, sont cordialement invités de se trouver à la séance.
Des communications de grande importance seront soumises à l'assemblée.
Le Président,
L. GREGOIRE. WM. MAYLIE,
Secrétaire. 19 sept—2f.
Renvoi du Feu d'artifice.
Le grand feu d'artifice qui devait être donné par le PROF. JOS. FERROUILLET au Oakland Course, a été renvoyé pour cause du mauvais temps du Dimanche 19 septembre 1875 au Dimanche 26 septembre 1875. 19sept—1f
Gérome M. Borges
LE ROI DES VENDEURS D'HUITRES,
A un moyen satisfaire ses amis et le public en leur offrant de leur servir des huîtres du Gem à son nouveau Oyster Bay,
No 9 et 11 rue Royale, près Canal.
19sept—1m
Champagne Roedrer.
20 Caisses CIDRE Mousseux Anglais,
25 do FROMAGE Tête de Maure,
15 do do Pâte Grasse,
100 do CHAMPAGNE Louis Roedrer,
100 do CORNICHONS Cayres et Olives,
25 Barillets do do
Se débarquement et à vendre par
J. B. SOLARI & SONS,
19sept—2f. 45 rue Royale.
A LOUER
LA MAISON à étage avec varandah, située rue Bayou No 286, entre Claiborne et Derbigny.
19 sept—1f.
Grande Ouverture
—DE—
MARCHANDISES d'AUTOMNE
—CHEZ—
DANZIGER,
203 rue du Canal, entre Bourbonne et Hemparts.
—ET—
Nos 228 et 230 de la rue Royale.
Nous venons de faire l'ouverture d'un élégant assortiment de
Marchandises d'Automne
sur lesquelles nous appelons l'attention du public. Ces étoffes comprennent en partie
Nouveaux CALICOTS d'automne à 5 cts et au-dessous.
Coton blanc à 6 cts. et au-dessus.
Coton blanc à draps 10-4, à 25 cts et au-dessus.
Idem Hugnenot à draps, 10-4, 11-4 et 12-4.
—ET—
Une grande quantité de MARCHANDISES DE FOND aux prix des manufactures.
FLANELLE blanche tout laine, à 20 cts. et au-dessus.
FLANELLE rouge, tout laine, à 25 cts. et au-dessus.
FLANELLE croisée, à 25 cts. et au-dessus.
FLANELLE à carreaux, Rob Roys.
CASIMIRS, &c., &c.
—En outre—
Des Bas et Bonneterie, Corsets, Moucheirs, Rubans, Broderies, Articles de fantaisie, Notions, &c; &c. &c.
GRANDES ATTRACTIONS
dans les
SOIERIES NOIRES et en COULEUR,
achetées aux dernières ventes de la faillite de Philip Schnloff & Co. et qui doivent être vendues à un prix extra bon marché.
Nouvelles Étoffes pour Deuil,
Parmi lesquelles
Trois caisses ETAMINE NOIRE, venant d'être reçues de la Douane, ainsi que d'autres nouveautés, chez
DANZIGER,
No 203 rue du Canal,
et 228 et 230 rue Royale.
L'EXCURSION
—DU—
JUNIATA CLUB
aura lieu positivement aujourd'hui.
19 sept—1f.
Attention!! Attention!!
MR. CHS. TROUILLY, appelle l'attention des personnes qui veulent bien l'honorer de leur commerce sur la grande réduction de ses prix au No 36 rue St-Charles.
BARBES, 15 Cts.
SHAMPOON, 25 Cts.
COUPES DE CHEVEUX, 35 Cts.
Il a constamment en magasin un bel assortiment de linge pour messieurs et d'articles de fantaisie au plus bas prix.
19 sept—1m. D. Mar J.
Avis aux propriétaires ayant des maisons vides.
COMME j'ai beaucoup de demandes de maisons dans tous les quartiers de la ville et que je n'ai pas de quoi en satisfaire à ces différentes demandes recherche de maisons, je viens offrir mes services aux propriétaires qui en sont de vides maintenant ou qui le seront bientôt, pour opérer la location de leurs maisons.
Ma commission est 2 pour cent.
B. NAUTÉ,
No 79 rue Bienville entre Bourbon et Royale.
Dépôt du Bitter des Arabes,
73.....Rue DECATUR.....73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et toniques. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui régénère et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en est fréquemment usagé en combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE,
19sept—1an Propriétaire.
Gages. Gages. Gages.
JE prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez moi de vouloir bien me les retirer, sinon ceux-ci seront arriérés d'avoir à payer d'ici au 30 courant.
Tout article laissé sera vendu invariablement à l'encan.
P. S.—Les ventes commenceront positivement le nouvant et jours suivants à LANGLADE, Bourbon.
19 sept—1f
CHARLES LOB,
Marchand de draps, de casimirs, d'étoffes pour gilets et de fournitures de tailleurs,
A TRANSPORTÉ son magasin du No 42 de la rue de Chartres au No 44, Maison de l'ancienne prise Canal. Le magasin est établi depuis 1844. 19 sept—2—9 et 26 s-p5
A. GAUTIER,
FABRIQUE DE C